

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME
MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 septembre 2026 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : M. Jean-William Ayotte
Denis Marticotte
Jean-louis Clavet
Dany Minville
Pierre Martin
Mme : Josée Boulay

Absence : aucun

Étaient également présentes Mesdames Léona Francoeur directrice générale par intérim et Marie Dufresne, gestionnaire.

Messieurs Sarto Fortin et Patrick Dufresne sont également présents.

Ouverture de la séance

Son honneur madame le maire Nancy Cloutier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution # 184-09-2026

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Factures à payer
- 3- Travaux voirie : fosse du 622 et hôtel de ville
- 4- Contrat gestionnaire
- 5- ACEQ- demande de don
- 6- Dons Alzheimer, Chasse et pêche, CAB
- 7- Période de questions
- 8- Levée de la séance

2- Résolution # 185-09-2026

Factures à payer

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser le paiement des factures suivantes :

1. Premier Tech : lampe uv : 7 702.16\$ 2. Tétra Tech : honoraires : 1 285.72\$ +rapport trimestriels : 1 394.93 = 2 680.65\$
 3. Huot : pieces aqueduc : 3, 759.86 \$4. Service de la police : 16,302.00\$ 5. Service KCM : asphalte rte Clavet : 34,492.50\$
 6. Spécialite Diésel : inspection camion incendie : 692.45\$
 7. Excavations Dubé Cassivi : nettoyage prise d'eau : 8 623.13\$
 8. Sani manic : vidange usine de traitements : 1 937.33\$
- Total : 76,190.08 \$

Maire

Greffière

3- Résolution # 186-09-2026

Madame Nancy Cloutier se retire sur cette question (19h03) et revient après la discussion (19h05) elle s'est retirée également lors des délibérations à l'interne.

Problème fosse septique du 622, route 132

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise les employés des travaux publics à procéder à des travaux de relocalisation d'une fosse septique afin de régler les problèmes récurrents rencontrés sur cette propriété. Monsieur Fortin donne les explications requises et explique ce qu'il entend réaliser.

4-Résolution # 187-09-2026

Confirmation du contrat de travail de madame Dufresne à titre de gestionnaire

ATTENDU QUE la municipalité de Cloridorme fait face à des défis importants de recrutement et à un manque de personnel qualifié pour combler le poste de directeur général;

ATTENDU QUE madame Dufresne possédant une solide expérience de directrice générale à la retraite depuis 2020, occupe ce poste au sein de la municipalité depuis février 2022 afin d'assurer la continuité des services aux citoyens;

ATTENDU QUE les démarches de recrutement menées par la municipalité confirment la persistance de la pénurie de main-d'œuvre pour ce profil d'emploi;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge essentiel de maintenir la stabilité administrative de la municipalité et reconnaît l'excellente prestation de travail de madame Dufresne depuis 2022;

ATTENDU QU'UN budget suffisant est disponible et prévu au poste budgétaire 02 13020 141 pour couvrir les frais de cette entente de services;

ATTENDU QUE certains élus avaient demandé que la gestionnaire soit dotée d'un contrat spécifiant les tâches et le fonctionnement du Télé-travail;

ATTENDU QU'UN contrat a été présenté aux élus municipaux une semaine avant la séance afin d'en prendre connaissance et apporter des modifications nécessaires;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS : SAUF Pierre Martin qui est contre.

- D'autoriser le maintien du contrat d'emploi de 2023 pour la durée nécessaire ou jusqu'à ce que le poste soit comblé.

- D'approuver les conditions salariales et de travail tel que stipulées au contrat présenté aux élus municipaux.

- D'autoriser madame le maire et le dg par intérim à signer, pour et au nom de la municipalité de Cloridorme, ledit contrat.

5-Résolution # 188-09-2026

Contribution ACEQ

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise un montant de 250\$/année sur une
période de cinq (5) ans pour l'Association du cancer de
l'Est du Québec.

5- Résolution # 189-09-2026

Demande de dons

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil autorise les dons suivants : 200\$ pour
l'association d'Alzheimer, 100\$ pour l'Association Chasse
et Pêche pour leur randonnée VTT et 100\$ pour le Centre
d'Action Bénévole.

6- Période de questions

Questions portant sur : la fosse, demande d'aviser pour les
séances extraordinaires, pourquoi le paiement des factures,
pourquoi 200\$ pour Alzheimer, contrat DG, connaître les tâches
de chacune, et si le contrat est d'une durée limitée.

9- Levée de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé à l'unanimité des
élus présents

Que la séance soit levée à 19h22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article
142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière